

ARRETE N° 000008 /MINAS DU 29 DEC 2022
portant nomination de responsables dans les Institutions
Spécialisées du Ministère des Affaires Sociales.

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Première Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2001/109/PM du 20 mars 2001 fixant l'organisation et le fonctionnement des Institutions Publiques d'Encadrement des Mineurs et de Rééducation des Mineurs inadaptés Sociaux,

ARRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les Institutions Spécialisées du Ministère des Affaires Sociales :

DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU CENTRE

INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE DE BETAMBA

Directeur : Monsieur **BEFOMBO Théophile**, Inspecteur des Affaires Sociales, matricule **532 906-P**, précédemment en service au Ministère des Affaires Sociales, en remplacement de Monsieur MEYEME MADE Mathieu, appelé à d'autres fonctions.

Educateur en Chef : Monsieur **ZAMLAO BOUBA**, Assistant Principal des Affaires Sociales Contractuel, matricule **739 812-W**, Précédemment Chef de Centre Social de Ntui, en remplacement de Monsieur ABATE Thomas Eric, appelé à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
013882	29 DEC 2022
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DE L'EST

CENTRE D'ACCUEIL POUR MINEURS DE BERTOUA

Educateur en Chef : Monsieur **EKOUAL Serges Charlem**, Inspecteur des Affaires Sociales, matricule **692 002-R**, précédemment en service à la Délégation Régionale des Affaires Sociales de l'Est, en remplacement de Madame BAYIHA Jeannette Mireille, appelée à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU NORD

CENTRE D'ACCUEIL DES ENFANTS EN DETRESSE DE GAROUA

Directeur : Madame **NGONO, née EYENGA BENGONO Charlotte**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **756 274-L**, précédemment Chef de Service Régional des Statistiques, du Partenariat, de la Documentation et des Archives du Nord, en remplacement de Madame BABA, née ASSABE Miriam, appelée à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST

CENTRE D'ACCUEIL ET D'OBSERVATION DE BAFOUSSAM

Directeur : Monsieur **NKWELLE Bayard**, Inspecteur Principal des Affaires Sociales, matricule **572 389-A**, précédemment en service au Ministère des Affaires Sociales, en remplacement de Monsieur SEUMEGNI Oscar, appelé à d'autres fonctions.

Educateur en Chef : Monsieur **DJENTCHAUM Samuel**, Assistant des Affaires Sociales, matricule **532 751-M**, précédemment Chef de Centre Social de Batié, en remplacement de Monsieur TCHINDA Jules César, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU SUD-OUEST

BORSTAL INSTITUTE DE BUEA

Directeur : Monsieur **Godfred ANUTEMEH**, Inspecteur Principal des Affaires Sociales, matricule **572 447-X**, précédemment Directeur du Réhabilitation Institute for Blind de Buea, en remplacement de Monsieur LEKUNZE Dieudonné NJUH, appelé à d'autres fonctions.



REHABILITATION INSTITUTE FOR BLIND

Directeur : Madame **TAMUFOR, née FELISIA NUG NJINDA**, Inspecteur Principal des Affaires Sociales, matricule **572 427-E**, précédemment Délégué Départemental des Affaires Sociales du Fako, en remplacement de Monsieur Godfred ANUTEMEH, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé le 29 DEC 2022

Le Ministre des Affaires Sociales,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
013882	29 DEC 2022
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Pauline Irène NGUENE